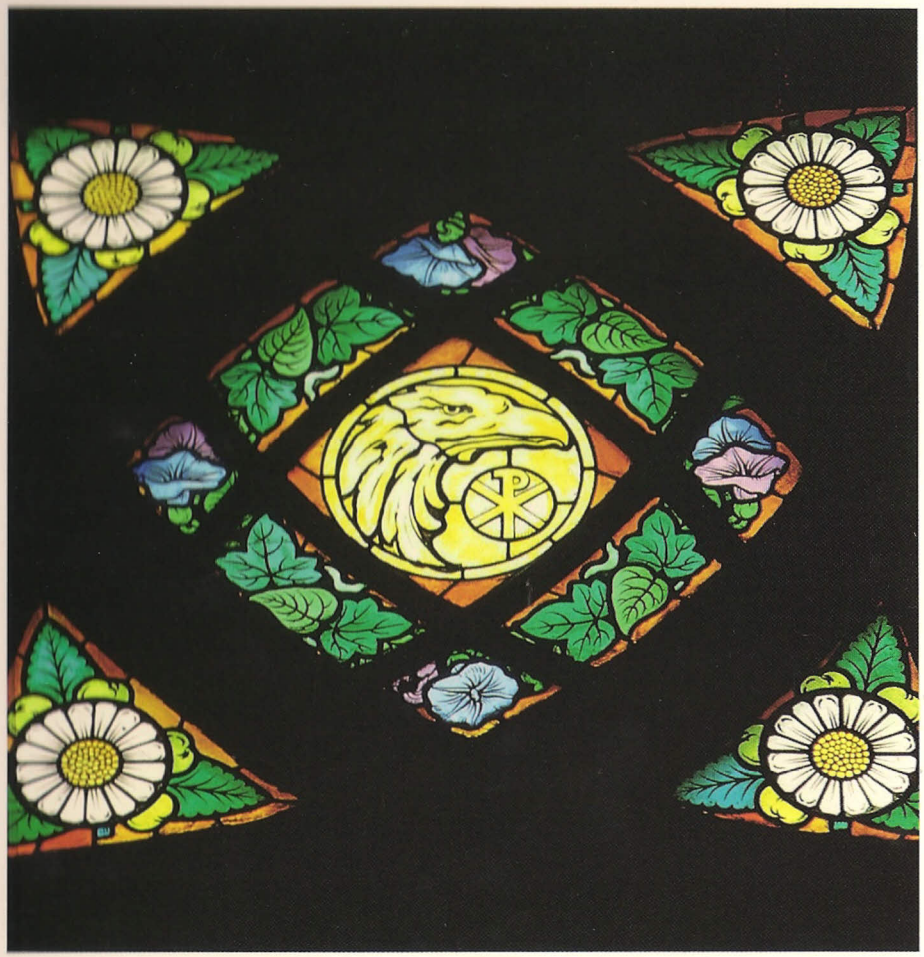

SAINT-JEAN de MONTMARTRE

19 rue des Abbesses
75018 PARIS

SAINT-JEAN de MONTMARTRE
Paris

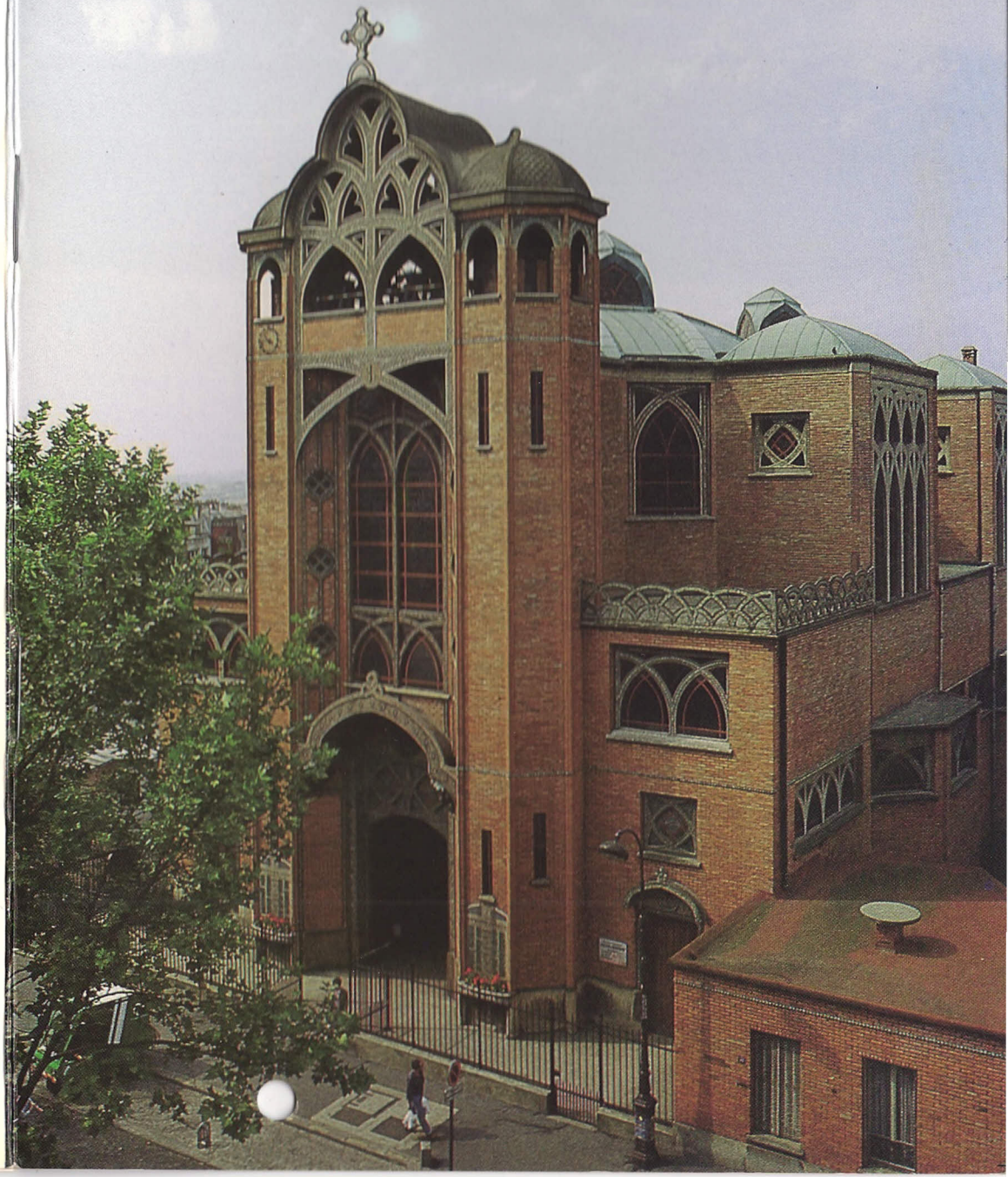

PHOTOS : STIERER, de LA SALLE - IMPRESSION CHALLENGER

HISTORIQUE

La construction de l'église Saint-Jean de Montmartre répondait, dans l'esprit de son fondateur, le curé de la paroisse St. Pierre M. SOBAUX, a une double préoccupation :

- ouvrir un nouveau lieu de culte pour accueillir une population en expansion du fait de l'urbanisation de la Butte et de ses contreforts, à la fin du XIX^{è} siècle.

- Prendre en compte l'exiguïté de l'église St. Pierre, dans un premier temps et sa suppression lorsqu'elle fut fermée, en avril 1897, par les autorités préfectorales, sa vétusté et son délabrement constituant un danger pour les fidèles.

Douze années séparèrent l'acquisition du terrain, en 1892, et l'ouverture de l'église au culte le 13 juin 1904.

Le contexte de la vie politique française de l'époque n'était guère favorable à une telle entreprise : de 1892 à 1908, l'exercice du culte est placé sous le régime du Concordat. La construction d'un second lieu de culte dans une paroisse déjà dotée d'une église concordataire n'était pas appréciée par la Direction des Cultes. La lutte anti-cléricale qui se développe en France de 1900 à 1914 mettra en péril le projet de son promoteur.

Passant outre aux autorisations administratives nécessaires, l'abbé SOBAUX décida de construire cette église « comme un simple particulier ». Il s'ensuivit procès-verbal, injonctions de démolir « des travaux indûment élevés et irrégulièrement construits » et en août 1901 une condamnation à 500 francs d'amende.

Des recours furent déposés devant le Conseil d'état et le Ministère de l'Intérieur. La loi d'amnistie votée par le Parlement pour mettre un terme à l'Affaire Dreyfus fut mise à profit pour effacer cette condamnation et, c'est sur une intervention de M. Waldeck-Rousseau que fut ordonné un désistement de l'action judiciaire et délivrée l'autorisation « de construire un clocher pour l'église en cours d'exécution ».

Il fallut, vu la modicité des ressources de la paroisse, attendre l'année 1920 pour que soient achevés les travaux de décoration par la mise en place des peintures et la pose des vitraux.

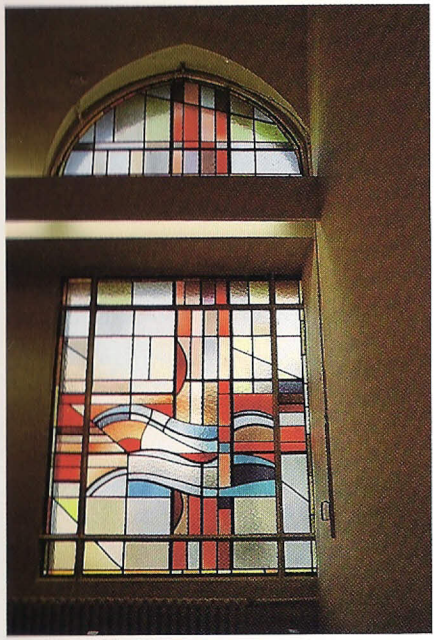

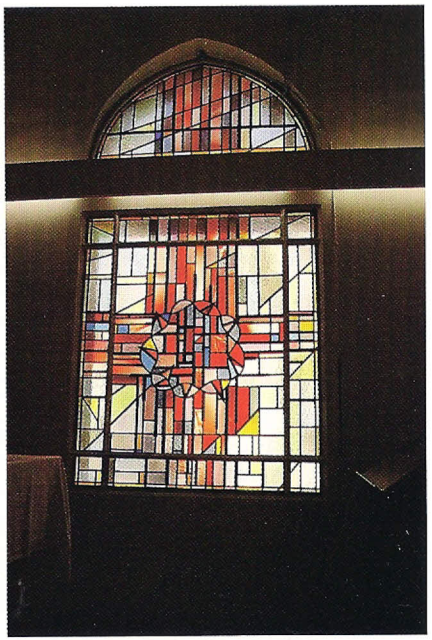

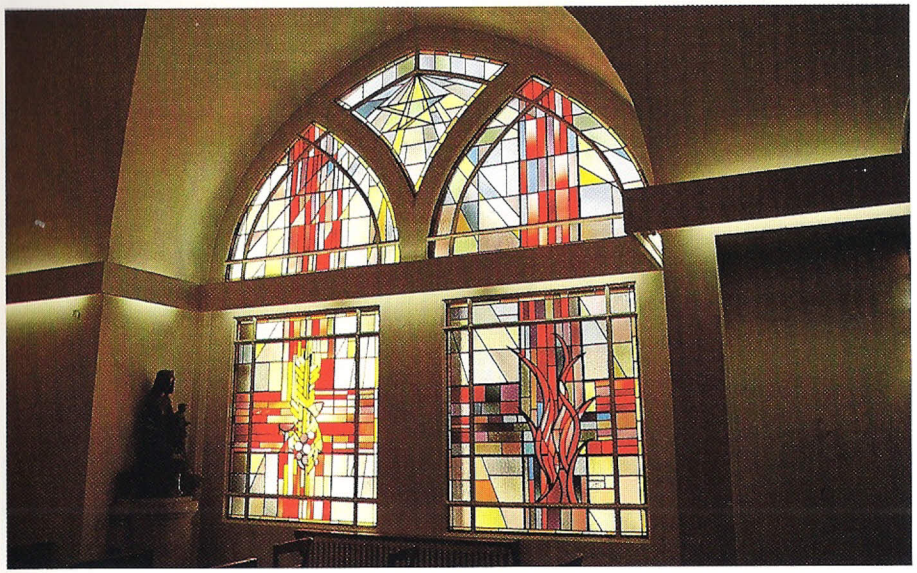

Prolongeant le bas-côté droit, la chapelle du Saint-Sacrement, aménagée en 1981, est éclairée par trois vitraux modernes aux tons chauds dûs au maître-verrier Jean Villette.

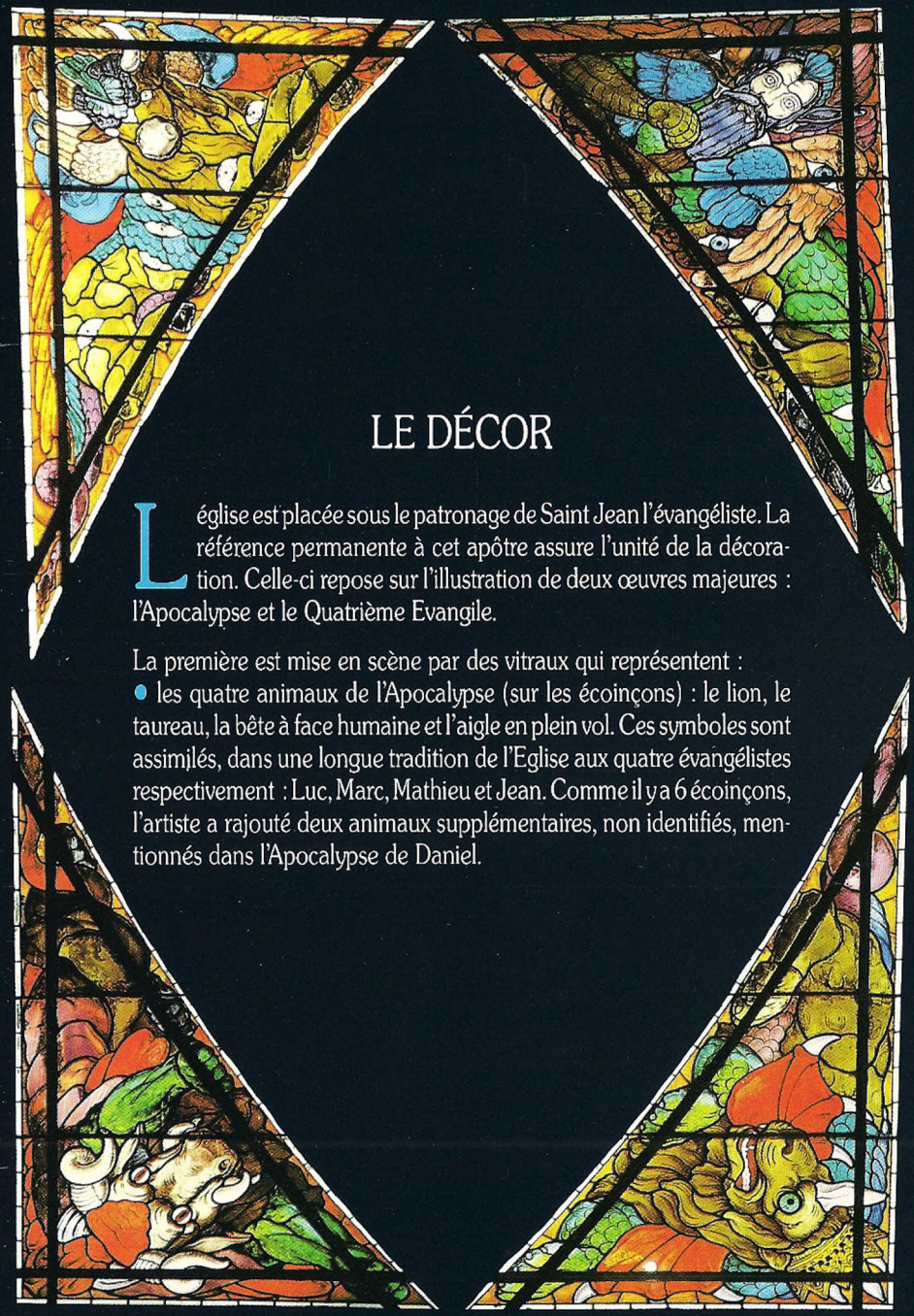

LE DÉCOR

L'église est placée sous le patronage de Saint Jean l'évangéliste. La référence permanente à cet apôtre assure l'unité de la décoration. Celle-ci repose sur l'illustration de deux œuvres majeures : l'Apocalypse et le Quatrième Evangile.

La première est mise en scène par des vitraux qui représentent :

- les quatre animaux de l'Apocalypse (sur les écoinçons) : le lion, le taureau, la bête à face humaine et l'aigle en plein vol. Ces symboles sont assimilés, dans une longue tradition de l'Eglise aux quatre évangélistes respectivement : Luc, Marc, Mathieu et Jean. Comme il y a 6 écoinçons, l'artiste a rajouté deux animaux supplémentaires, non identifiés, mentionnés dans l'Apocalypse de Daniel.

• Les cavaliers de l'Apocalypse :
– le cheval roux (à droite de l'orgue) (Jn VI/4)
– le cheval blème - la Mort - (à gauche de l'orgue) (Jn VI/8)

• Le symbole de l'aigle, attaché à la personne de St. Jean, apparaît sans cesse : au centre des petits vitraux carrés sur le côté des chapelles, dans des vitraux des portes, sur la bordure du rideau peint en trompe-l'œil, derrière l'autel.

La deuxième œuvre, le quatrième Evangile est traité, sur les vitraux dessinés par Pascal BLANCHARD pendant la guerre de 1914 et exécutés de 1918 à 1920 par Jac GALLAND à travers plusieurs épisodes de la vie du Christ :

Au chevet : la Crucifixion

Transept de gauche : la Multiplication des pains et la Femme adultère.

Transept de droite : la Résurrection de Lazare

• La Glorification de Marie, la mère douloureuse confiée par le Christ à St. Jean, est célébrée en une suite de 49 vitraux curvilignes illustrant les Litanies de la Vierge ; ils éclairent les bas-côtés et les chapelles.

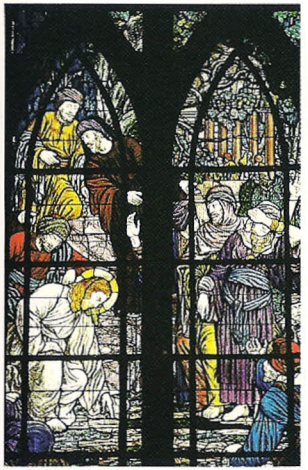

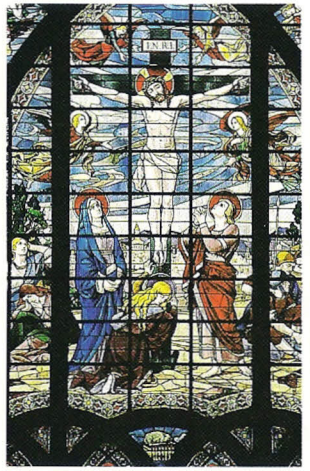

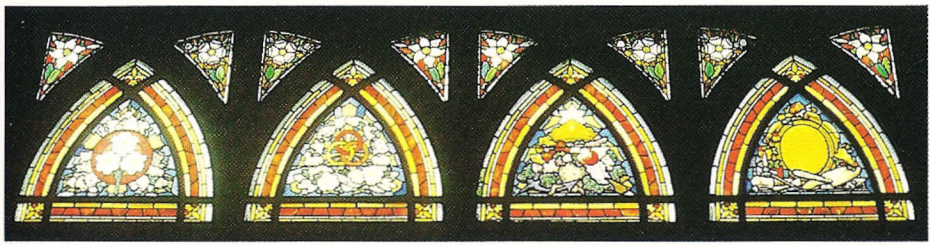

PEINTURES

Dans le style académique propre à cette époque, elles représentent :

dans le chœur :
les Noces de Cana (à droite)
la Cène (à gauche) peintes par PLANZEAU.

dans les chapelles :
– Marie consolatrice des affligés (à droite)
– Joseph patron des travailleurs (à gauche)
peintes par E. THIERY (1916-1917).

sur les bas-côtés :
Quatre stations du Chemin de Croix de E. THIERY (1919)

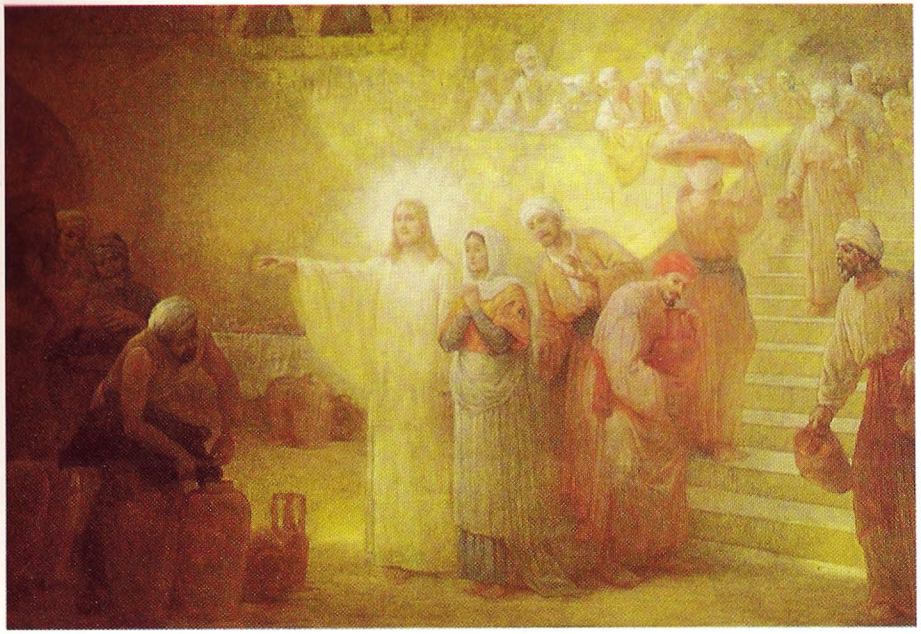

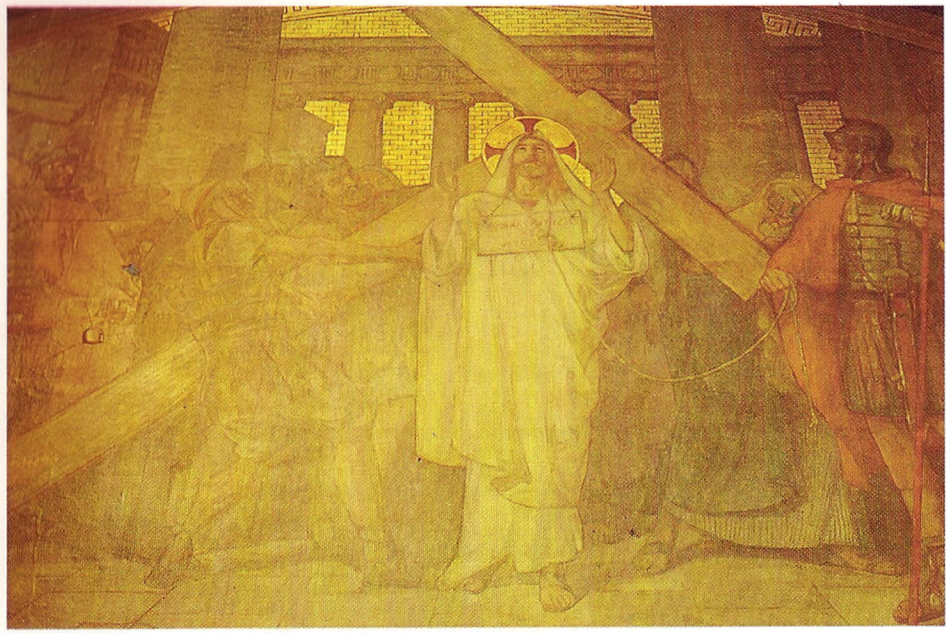

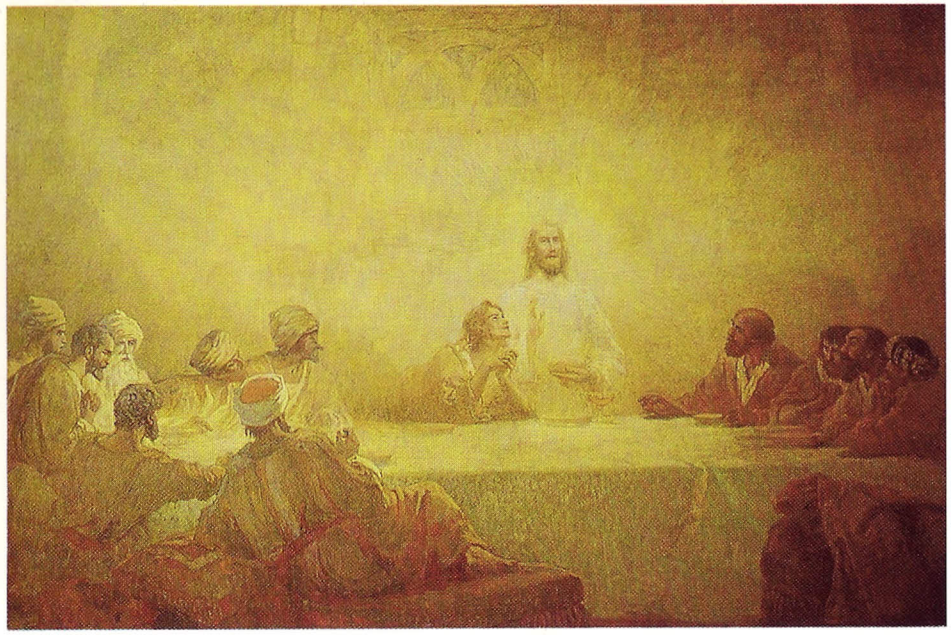

LE MOBILIER comporte :

- Un maître-autel réalisé en 1919 sur les dessins d'A. de BAUDOT lui même par le mosaïste M. GURAUD et le sculpteur P. ROCHE (tête du Christ et symboles des évangélistes).

- Deux anges porte-bénitiers, en marbre, pesant 1800 kilos chacun d'A. GUENIOT (1915).

- Une statue du Sacré Cœur (1917) dans le transept de droite et celle de St. Jean l'Evangéliste (1926) dans celui de gauche, toutes deux du même GUENIOT.

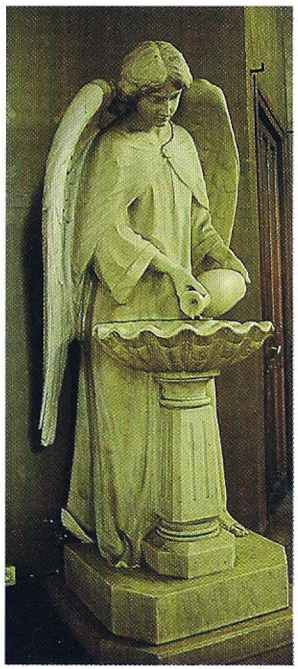

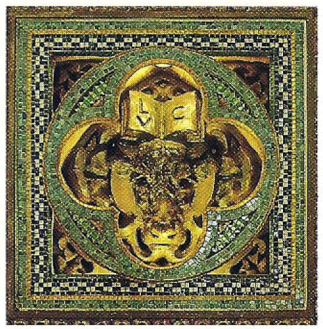

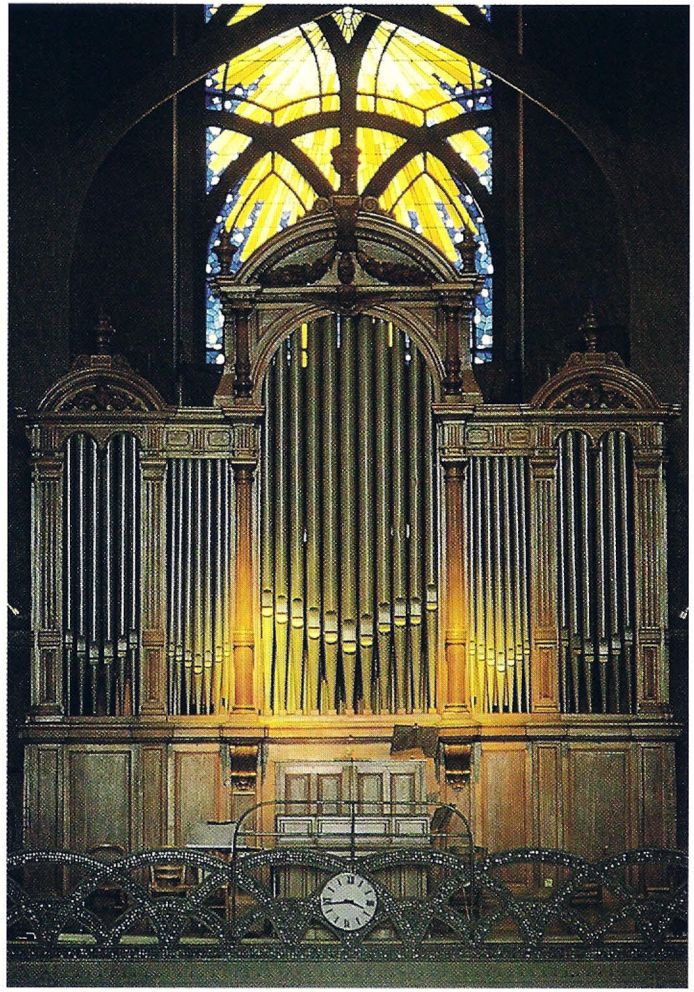

L'ORGUE

Construit par CAVAILLE-COLL vers 1860, il fut modifié en 1921, 1931 et 1934 mais les ajouts furent peu nombreux ce qui en fait un instrument authentique. Il a été couplé en 1934 sur un carillon de 12 cloches (un des trois carillons parisiens) et restauré en 1979. Il comporte 25 jeux répartis sur deux claviers et un pédalier.

ORIGINALITÉ DE LA CONSTRUCTION

Erigée sur un terrain exigu : 44 m. sur 20 m. et à fort dénivelé : dix mètres de hauteur séparent le plancher de la crypte du niveau de la rue des Abesses, l'église repose sur 26 piles enfonçées de douze mètres dans le sol.

L'originalité technique de la construction conçue sur les plans de l'architecture Anatole de BAUDOT repose sur les éléments suivants :

- L'élévation de minces piliers constitués de briques superposées et enfilées sur des tringles de métal. Ces piliers disposés en diagonale par rapport à l'axe de l'église, de plan carré, n'ont que 50 cm. de côté ; ils sont élevés sur les piles mentionnées ci-dessous et traversent la dalle qui tient lieu de voute à la crypte et de sol à la nef, pour s'épanouir à 25 m. de leur point de départ, au sommet de la voûte.

- Des voûtes constituées de deux coupoles emboitées en ciment armé de 7 cm. d'épaisseur et espacées de 4 cm. Le vide ménagé entre les deux dalles est rempli d'un mélange de liège et de machefert destiné à réaliser une isolation thermique et phonique. La partie inférieure, visible de l'intérieur de l'édifice, est enduite de plâtre pour recevoir une décoration tandis que la partie extérieure de la coupole supérieure sert de couverture.

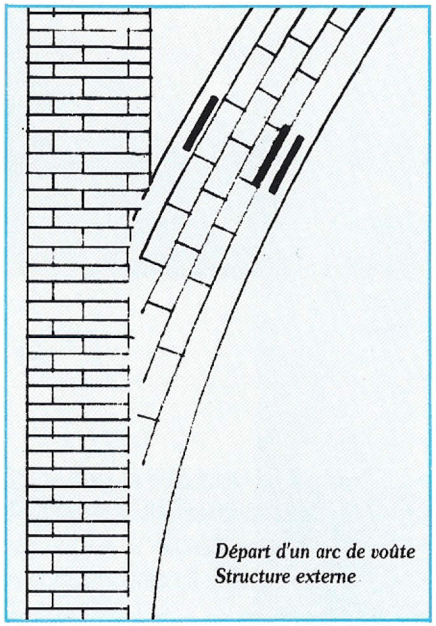
Départ d'un arc de voûte
Structure externe

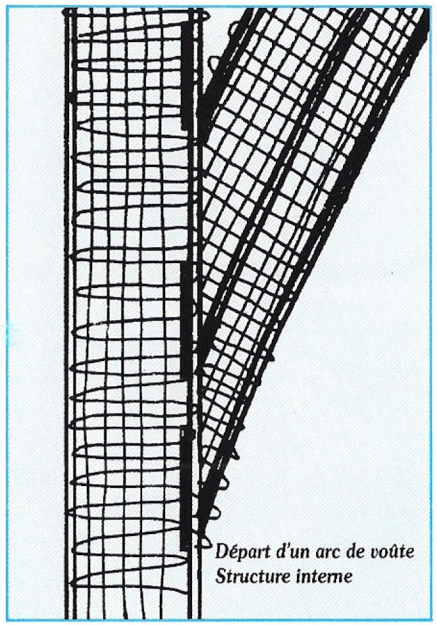
Départ d'un arc de voûte
Structure interne

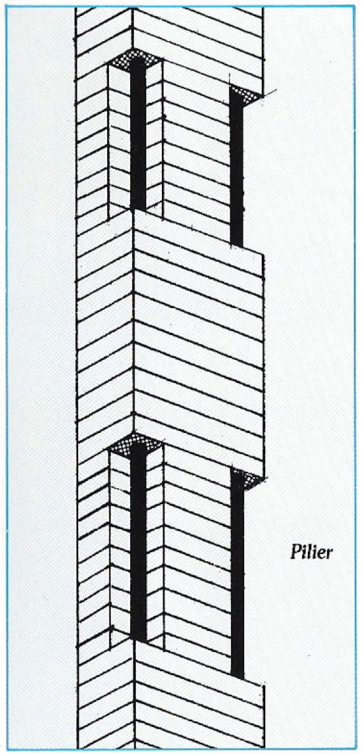
Pilier

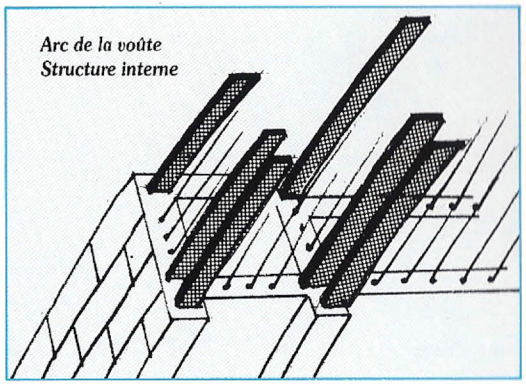
Arc de la voûte
Structure interne

- Des cloisons faites de deux parois de briques enfilées, séparées par un vide isolant de 11 cm. qui ne jouent aucun rôle porteur mais servent seulement à fermer les espaces compris entre les structures de soutien.

- Un système d'accrochage, par ligature, des différents éléments métalliques de la structure (piliers, voûtes, dalle, murs extérieurs, fenestrages) pour les rendre solidaires entre eux. Le « Système COTTANCIN » du nom de l'ingénieur qui adopta la technique des briques enfilées sur des tringles de fer confère à l'édifice le caractère d'un véritable monolithe.

L'église Saint Jean de Montmartre est l'une des rares constructions qui fit appel au procédé de la brique armée ; il fût très rapidement remplacé par l'utilisation du béton armé. Ce bâtiment constitue dont un « moment » très original de l'histoire de l'architecture.

EXTÉRIEUR

Le matériau utilisé a conduit certains esprits sarcastiques à surnommer notre église « Saint Jean des Briques ».

Les façades latérales, n'accrochent pas le regard. Vue de face, on observe deux volumes latéraux bas surmontés d'une ballustrade ; correspondant aux bas cotés et aux tribunes, ils épaulent deux tourelles d'escalier octogonales presque aveugles. Ces dernières encadrent au niveau inférieur un porche décoré de trois sculptures de P. ROCHE : St. Jean portant le calice empoisonné et deux anges « Modern style » en prière. Au niveau médian, se trouve une verrière en retrait tandis que la partie supérieure, à l'aplomb du porche est constituée d'un entrelac de segments de courbes ajourées.

L'emploi du ciment a posé un problème décoratif que M. BAUDOT résolut en fixant dans le ciment frais, avant sa prise, des pastilles de ciment et de grès réalisées par BIGOT. Ces grès ornent les parties courbes du porche et animent par de fins cordons colorés, la façade en soulignant l'entrecroisement des fenestrages courbes. Cette même technique est d'ailleurs reprise à l'intérieur de l'église pour orner la balustrade de la tribune et le maître-autel.

A la croisée de Montmartre et de Pigalle, de Barbès et de Clichy, le territoire de Saint-Jean de Montmartre possède de solides racines dans l'histoire religieuse.

Bois, ravins et sources établis sur les pentes de la Butte, tel était le paysage connu de Saint Denis vers le milieu du troisième siècle.

Aux lisières de Paris, à mi-hauteur de cette élévation furent recueillis et regroupés dans un « martyrium » les os des chrétiens, dont beaucoup morts pour leur foi, qui y étaient inhumés. Une petite chapelle élevée vraisemblablement au IX^{e} siècle devint lieu de pélerinage. C'est dans cette dernière (située dans l'actuelle rue Yvonne Le Tac), qu'Ignace de Loyola, le 15 Août 1534 avec six compagnons se consacra au service de Dieu et fonda l'ordre qui, en 1537, devait s'appeler la « Compagnie de Jesus ».

Dès 1133, Louis VI le Gros sur les instances de son épouse, Adelaïde de Savoie, avait installé sur la hauteur de Montmartre un monastère de femmes (Bénédictines).

En 1686, l'abbaye fut déplacée au bas de la colline ; son entrée se situait sur l'actuelle place des Abbesses. Ce monastère fut détruit après la décapitation de la dernière titulaire en 1794.

Longtemps, le quartier fut animé par de petits artisans et commerçants souvent liés aux milieux artistiques. Cet artisanat s'est étiolé pour faire place aux activités liées au tourisme, à l'alimentation et à l'habillement. La spéculation foncière autant que les programmes de rénovation urbaine risquent de repousser vers les banlieues la mosaïque des nationalités qui trouve refuge dans des locaux souvent insalubres.

Aujourd'hui, dans un quartier que n'épargnent ni la traite des hommes et des femmes, ni la violence, ni la drogue, St. Jean de Montmartre et ses annexes — Ste Anne et St. Vincent — se veut une communauté ouverte sur les 25 000 âmes qui y vivent. Cette communauté de 500 à 800 paroissiens est attentive aux peines, aux difficultés comme aux joies de chacun.

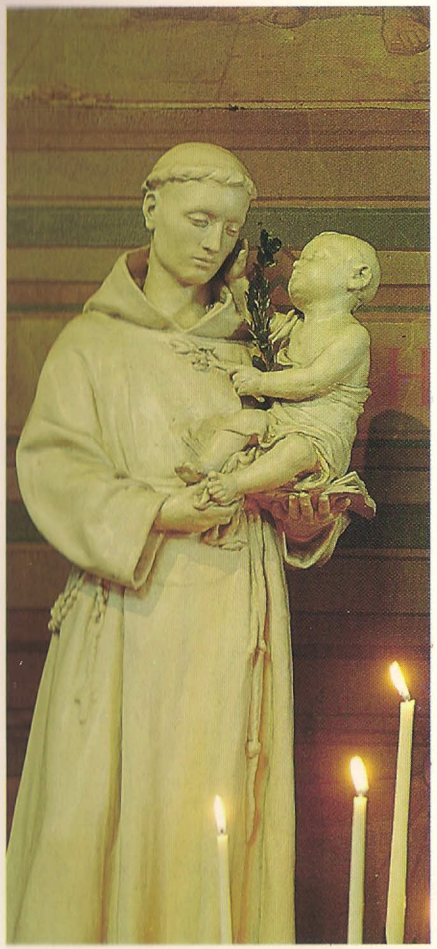

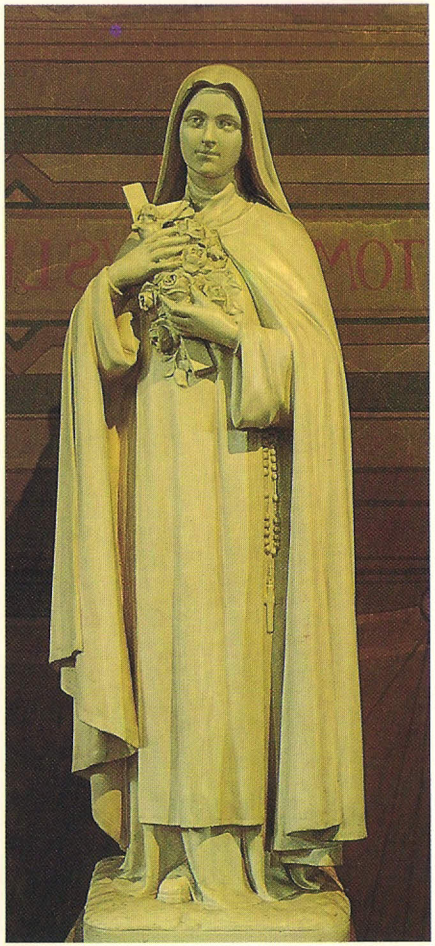

Nombre de laïcs ont compris que, là comme ailleurs, face à la pénurie de prêtres, il est de leur pleine responsabilité et de leur devoir, chacun selon ses aptitudes, de répandre le message de l'Evangile. Cette co-responsabilité partagée avec son Pasteur s'inscrit dans la demande actuelle de l'Eglise qui récuse la notion de paroissien « assisté » ou « consommateur ». L'accent est mis, au contraire, sur une démarche religieuse personnelle d'adultes agissant en communauté sous la direction de leur clergé.

Il y a du travail et de la joie pour tous !